

Nous sommes à votre côté

Outre la coordination du programme TANDEM, l'équipe responsable du programme est l'instance de référence pour tous les tandems et veille à ce que l'expérience Tandem se passe dans les meilleures conditions.

Les mesures de prévention en place :

- 1. Sélection des bénévoles
- 2. Formation de base pour les bénévoles
- 3. Outil digital Journal de bord
- 4. Matériel didactique à l'attention des bénévoles, des parents et des enfants
- 5. Partenaires et experts (e.a. OKAJU)
- 6. Suivi régulier « Stammdëschtreffen »
- 7. Communication et transparence avec ceux qui entourent l'enfant (parents, enseignants, éducateurs,...)
- 8. Participation volontaire tout au long du programme



1. Sélection des bénévoles :

- Vérification minutieuse des antécédents et références (casier « protection des Mineurs Nr.5 » néant)
- Entretiens rigoureux pour évaluer la motivation et la fiabilité des bénévoles
- Sensibilisation à la protection de l'enfance lors du processus de sélection





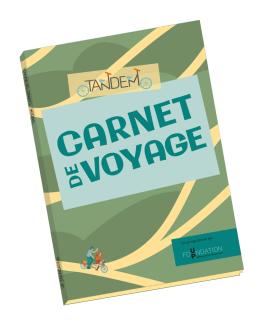
2. Formation de base pour les bénévoles :

- Sessions de formation complètes sur le bien-être de l'enfant et les besoins fondamentaux, introduction aux droits de l'enfant et aux compétences nécessaires pour interagir avec les enfants
- Sensibilisation aux signes de maltraitance infantile et aux protocoles à suivre en cas de suspicion

3. Outil digital - Journal de bord

Utilisation d'un journal de bord en ligne pour documenter les activités, les observations et les interactions avec les enfants, assurant ainsi une traçabilité et un suivi efficace





4. Matériel didactique à l'attention des bénévoles, des parents et des enfants

Mise à disposition de supports pédagogiques clairs et accessibles pour les bénévoles, les parents et les enfants, favorisant une compréhension mutuelle des attentes et des activités

5. Partenaires et experts

Collaboration étroite avec des partenaires tels que OKAJU, Eltereschoul, ASTI, etc., pour bénéficier de leurs expertises et ressources en matière de protection de l'enfance





6. Suivi régulier lors des « Stammdëschtreffen »

Réunions régulières avec les bénévoles afin d'échanger les expériences, discuter des défis potentiels et renforcer la cohésion de la communauté TANDEM

7. Communication et transparence avec ceux qui entourent l'enfant

(parents, enseignants, éducateurs,...)

Communication ouverte et transparente avec les parents, les enseignants et les éducateurs pour partager des informations importantes sur les activités et le bien-être des enfants





8. Participation volontaire tout au long du programme

- Garantie que la participation des enfants au programme est volontaire
- Utilisation de mécanismes de feedback pour permettre aux enfants et aux parents de s'exprimer sur leur expérience et de signaler toute préoccupation relative à la participation volontaire

